



07 87 86 53 01 - vienneagrimetha@gmail.com



Compte rendu Temps fort

CIVE et méthanisation agricole aux CULTURALES

5 juin 2019



Compte rendu rédigé par Nicolas FERRAND, Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle Aquitaine

1. Introduction : Pourquoi la méthanisation ?

Cédric Abonneau :

Céréalière, projet méthaniseur au stade instruction avec point d'injection possible (215 Nm³)

Objectifs :

- restructurer l'exploitation (terres à 50 km qui seront faites faire)
- Valeur ajoutée par la méthanisation
- Projet en groupe

Gisement : biodéchets de Poitiers + effluents de 2 éleveurs caprins + CIVE

Les associations environnementales ont compris l'intérêt des CIVEs (nitrates)

Laurent Lambert :

3 associés, exploitations laitière, terres moyennes en zone intermédiaire, Projet cogénération 195 kWé avec fumier

Objectifs :

- Conserver l'élevage laitier et le pérenniser avec la méthanisation
- Diversifier les revenus et améliorer la résilience
- Diminuer les achats extérieurs
- Développer la luzerne en valorisant la chaleur

Modifications sur l'exploitation :

- Rotation de départ Blé-Orge-Colza à diversifier
- Le ray-grass est remplacé par le seigle
- Diminution de l'utilisation de l'irrigation avec le sorgho

Garantie de prix sur 15 à 20 ans indexé sur le coût de la vie

2. Réglementation / Financement

Hélène Berhault-Gaborit :

Pas de limite d'utilisation des CIVE en volume ce qui permet de sécuriser l'approvisionnement.

15 % maximum TMB en cultures principales destinées à la méthanisation

2023 : recyclage obligatoire des déchets domestiques

Le ministère de l'agriculture encourage les CIVE dans le cadre réglementaire : CIVE oui mais pas n'importe comment

Elles ont un coût qu'il faut savoir mesurer et il faut maîtriser les ITK pour maximiser le volume

3. Technique / Économique

Benoit Latour :

Il faut trouver une dynamique avec les couverts.

Par exemple associer le sorgho avec des cultures moins hautes (Radis, vesces, fenugrec, phacélie...)

Il faut connaître le coût de revient de la récolte. Avec une fauche + ramassage à l'autochargeuse :

objectif de coût < 100 €/t MS (soit environ 30€/TMB) rendu au tas.

Pierrick Surault :

Les CIVES permettent de répondre à la problématique de l'eau potable avec une couverture permanente.

Mais l'objectif est d'avoir des couverts rentables : il faut les mener comme une véritable culture et rester sur un prix maximum de 100 €/tMS (soit environ 30€/TMB)

Espèces les plus courantes :

- Été : maïs ou sorgho (démarche d'économie d'eau avec le sorgho)
- Hiver : Seigle

Intérêts des CIVE :

- Se libérer des engrais
- Captage du carbone (qui se fait donc toute l'année)
- Améliorer la résilience
- Approvisionnement du méthaniseur sécurisé

Résultats : 1^{ère} année d'essai en 2018 : 30 t brut de seigle

Il y a une recherche à faire sur les variétés (peut-être orge immature ?).

Il faut creuser sur les CIVE d'hiver qui doivent se mener comme une culture principale.

La CIVE d'été a un rôle plutôt complémentaire à causes des rendements aléatoires.

Récolte :

- Attention à la récolte trop sèche qui coûte trop cher
- Penser à faucher assez haut pour garder de la matière organique pour ne pas épuiser les sols.

Strip-till : avantage pour les cultures de printemps semées derrière les CIVE

Thierry Peloquin (CA79) :

CIVE d'été : Le Thouarçais est très séchant → rendements catastrophiques

CIVE d'hiver : Bons résultats en seigle, triticales et féveroles

- Possibilité d'implanter du tournesol ou du sarrasin après
- Il faut s'inspirer des mélanges méteils des éleveurs
- Possibilité de faire un maïs ensilage derrière la CIVE ?
- Le potentiel méthanogène est un peu supérieur avec des légumineuses
- Mais c'est la quantité de matière brute produite qui est importante

Les CIVE ont un cycle plus long que les CIPAN qui sont détruites avant ou pendant l'hiver.

Laurent Lambert :

Viser 8 (au minimum) à 10 tMS/ha en CIVE sinon ce n'est pas rentable de récolter

Coût des semences de ferme de seigle : 20 €/ha

Le seigle laisse une bonne structure de sol.

Sylvain Marsac (Arvalis) :

Peu d'inquiétude à avoir sur l'exportation de MS des CIVE vis-à-vis du stock de carbone

Un couvert récolté à 6 t de MS laisse 1 à 2 t en chaumes + 2 t de racines sur 30 cm de profondeur.

De plus le digestat apporte de la MO humifiée.

Points à surveiller :

- Attention à ne pas impacter trop la culture suivante
- Bien respecter les coûts de production (exemple : le fermage est associé à la culture principale ou à la CIVE ?)
- Il faut faire le bilan sur l'ensemble de la succession
- Choisir des variétés précoces et implanter avant le 1^{er} oct avant une pluie
- Choisir des espèces tolérantes à la JNO.
- Le seigle est intéressant mais il y a aussi des avoines et des triticales
- Pour la récolte, attendre la floraison (pour éviter les repousses)

Rendements :

- CIVE d'hiver : 4 à 17 tMS en essais
- CIVE d'été : même potentiel mais beaucoup plus variable, attention à l'irrigation (pression sociétale et coût élevé)

Relay-cropping de CIVE à étudier (Tournesol, sorgho...)

Cameline ? Possibilité de faire des cultures multiservices

→ Il faut penser à l'ensemble de la rotation

4. Appropriation locale

Yves Debien :

Il y a un réel manque de compréhension des locaux : ils ne considèrent pas le besoin de résilience des exploitations.

→ groupe de travail VAM sur l'appropriation locale des projets car les gens s'opposent facilement à la méthanisation

- expliquer les intérêts (notamment ceux qui les concernent) : garder l'élevage dans la région, retour au sol...)
- expliquer les pratiques, être solidaire, structurer le message
- s'appuyer sur la recherche pour appuyer les discours de défense de la méthanisation et donner un message clair

→ L'appropriation locale est une étape indispensable pour tout projet de méthanisation.

5. Programme d'expérimentation CIVE initié par les agriculteurs :

Objectif :

- **créer des références localement (à l'initiative des agriculteurs de la Vienne, Indre et Loire, Deux-Sèvres, Charente-Maritime, Haute Vienne, ...) =**
 - mêmes protocoles
 - mêmes méthodes
 - mêmes résultats recueillis
 - ... pour que les données soient comparables entre elles et synthétisées (animation régionale)
- **en lien avec le Programme national de création de références d'Arvalis/AAMF (5 zones en France)**
- **reconnaissance de ces résultats par le Ministère de l'agriculture (crédibilité et données pour communication grand public)**